

Maromme, le 6 octobre 2025

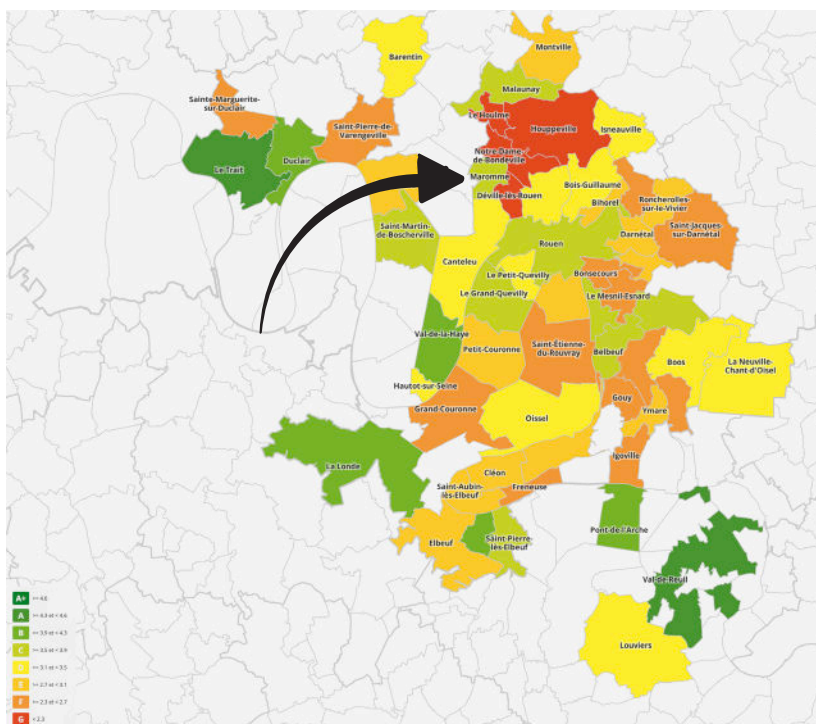
MAROMME S'ILLUSTRE EN SEINE-MARITIME AVEC LE BAROMÈTRE VÉLO !

Le Baromètre vélo – enquête de référence sur le ressenti des habitant(e)s face aux conditions de circulation à vélo dans leur commune – vient de rendre son verdict et il est très positif en ce qui concerne Maromme !

La Fédération des Usagers de la Bicyclette avait mis en ligne en février dernier une enquête permettant aux contributeurs d'évaluer leurs expériences à vélo dans une ou plusieurs communes.

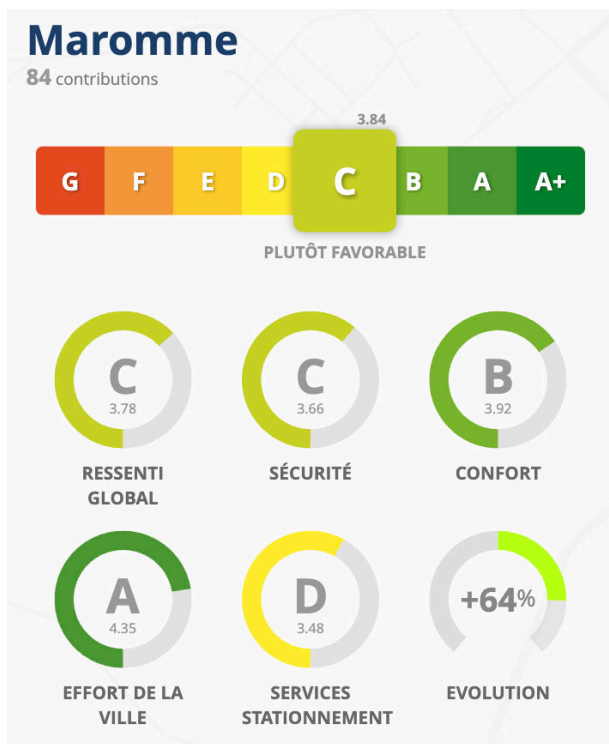
Pour chacune des 26 questions, réparties en cinq thématiques (sécurité, confort des déplacements, stationnement...), les participant(e)s devaient ainsi attribuer une note entre 1 (négatif) et 6 (positif) et donner leur ressenti général sur les réalisations de chaque commune.

Une évaluation globale était par la suite établie, en faisant la moyenne des cinq thématiques, pour les collectivités ayant reçu un nombre suffisant de contributions (50 au-delà de 5 000 habitant(e)s).



Chaque commune qualifiée recevait donc une note globale allant de A+ pour un « climat vélo excellent » à G pour un « climat vélo très défavorable » et une couleur correspondante, allant du vert au rouge.

Classée dans la catégorie des villes de moins de 15 000 habitants, Maromme a ainsi obtenu la note de C, qui la place parmi les bons élèves de la Métropole (voir carte ci-contre), mais aussi au niveau national.



Grâce à sa moyenne de 3,84 sur 5, la commune dépasse en effet la note globale des communes de même strate démographique.

Élément notable et véritable motif de satisfaction, Maromme a également décroché un A dans la rubrique « Efforts de la Ville » et obtenu un très bon taux de satisfaction chez les usagers quant à la progression de la place du vélo dans l'espace public (64% de retours positifs, soit le meilleur pourcentage à l'échelle des communes de la Seine-Maritime), des indicateurs qui témoignent de la réussite du projet soutenu par la Municipalité et de l'évolution positive de l'image de la ville aux yeux des cyclistes.

En somme, les résultats du Baromètre Vélo 2025 confirment que Maromme progresse nettement dans la construction d'une commune plus accueillante pour les cyclistes, alors même que la commune ne possédait aucune piste cyclable en 2020.

La reconnaissance des usagers et la mise en valeur de la Fédération des Usagers de la Bicyclette confortent la Ville dans la démarche engagée avec la Métropole Rouen Normandie, qui a déjà permis de concrétiser plusieurs aménagements structurants, comme la balade du Cailly et la piste cyclable de la rue des Martyrs.

La création prochaine d'une nouvelle piste cyclable rue du 8 Mai 1945 viendra encore renforcer ce réseau qui devrait à terme atteindre 5 km de long et mailler l'ensemble du territoire communal, traduisant la volonté constante de Maromme de poursuivre et d'amplifier ses efforts en faveur d'une mobilité douce, durable et accessible à tous.

Maxime Morlaine

Directeur du service communication
Mail : maxime.morlaine@maromme.fr
Tél. : 06 49 40 99 78